

TARIFS DE LOCATION POUR DES EXPOSITIONS

ANNEES 2018 ET 2019

SALLES DE L'ANCRE MARITAISE ET ANCIENNE ECOLE DE LA NOUE

	ANCRE Maritimee (*) de juin 2018 à novembre 2019 <i>Présence des artistes recommandée</i> (7 jours consécutifs minimum)	Ancienne école de La Noue toute l'année <i>Présence des artistes obligatoire</i> (7 jours consécutifs minimum)
Associations d'artistes Maritimes	1 gratuité (1 semaine) A partir de la 2 ^{ème} semaine : 45 €/7 jours	2 gratuités A partir de la 3 ^{ème} : 50 €/7 jours
Associations d'artistes Rétais	1 gratuité (1 semaine) A partir de la 2 ^{ème} semaine : 55 €/7 jours	1 gratuité A partir de la 2 ^{ème} : 60 €/7jours
Artistes "éclairés" (confirmés) : sculptures, peintures, photographies, collections...	70 €/7jours	120 €/7 jours
	150 €/7 jours pour les 2 lieux loués en même temps	
Professionnels, galeries d'art	140 €/7 jours	250 €/7 jours
	300 €/7 jours pour les 2 lieux loués en même temps	

* Toute exposition doit avoir comme thème générique l'environnement (nature, faune, flore...)

Pour tous : signature d'une convention de mise à disposition de locaux (les heures de présence y

seront définies, possibilité d'animations) et fournir attestation d'assurance + n° SIRET (professionnels)

Réservations : contacter la Mairie au 05 46 30 21 24 ou par courriel : gestionsalle@saintemariedere.fr